

Place St-Louis 4, Case postale 838
1110 Morges 1
CCP 10-11199-8
Tél. 021 557 90 46
Fax. 021 557 90 47
www.vd.ch/opf

Tél. 021/557.90.51
N/réf. B. ULDRY

PROMERKA SA
Gabriel Gagnère
Jura 9
1123 Aclens

DECLARATION

L'Office des poursuites de Morges atteste que la personne désignée ci-après :

**PROMERKA SA
Jura 9
1123 Aclens**

ne fait pas et n'a pas fait l'objet de poursuite. Elle n'est pas et n'a pas été sous le coup d'acte de défaut de biens.

La présente déclaration est délivrée sur la base des indications fournies par le requérant quant à l'identité de l'intéressé et à son domicile dans l'arrondissement de poursuites soussigné. Il appartient au requérant de vérifier que l'intéressé est bien domicilié dans cet arrondissement et de prendre toutes les précautions utiles si plusieurs personnes portant les mêmes nom et prénom sont domiciliées dans cet arrondissement. Cette déclaration n'est pas valable sans signature.

Conformément à l'art. 8a al. 4 LP, il n'est pas fait mention des poursuites clôturées depuis plus de 5 ans. Ainsi, les poursuites frappées d'opposition totale depuis plus de 6 ans, s'il s'agit de poursuites ordinaires ou en réalisation de gage mobilier, ou 7 ans, s'il s'agit de poursuites en réalisation de gage immobilier, n'apparaissent pas dans les extraits (JT 2001 II 67, ATF 128 III 334, JT 2002 II 76).

Seul l'original fait foi.

Frais :

Emolument	Fr.	17.00
Débours	Fr.	1.00
Total	Fr.	18.00



Office des poursuites de Morges